



## **Mai 2022 – Extrait des décisions du Conseil municipal**

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 2 mai 2022, le Conseil municipal a adjugé les travaux d'installation d'une ligne 16.5 kV Castalie-Satom à la société SABECO SA.
- Lors de sa séance du 2 mai 2022, le Conseil municipal a adjugé la pose des conduites électriques pour le renforcement du réseau afin de pallier aux projets futurs dans la zone du "Verney" à la société RITHNER SA.
- Lors de sa séance du 2 mai 2022, le Conseil municipal a arrêté les comptes 2021.
- Lors de sa séance du 9 mai 2022, le Conseil municipal a adjugé le mandat comprenant un diagnostic et une prospective démographiques en vue de la conception d'une vision directrice communale en matière d'équipements au bureau MicroGIS SA.
- Lors de sa séance du 9 mai 2022, le Conseil municipal a approuvé le masterplan Moutain Bike, tel qu'élaboré en 2021 par la région Dents du Midi et la Commune de Monthey, et a accepté d'élaborer un dossier d'homologation de ces itinéraires, conformément à la loi cantonale sur les itinéraires de mobilité de loisir.
- Lors de sa séance du 9 mai 2022, le Conseil municipal a décidé de réaliser les travaux pour l'implantation de la station électrique MT/BT "Vers le Nant de Choëx" et a adjugé la fourniture de la station électrique MT/BT à la société CELLPACK POWER SYSTEM SA.
- Lors de sa séance du 9 mai 2022, le Conseil municipal a accordé l'autorisation d'exploiter pour l'ouverture d'un nouvel établissement public, sous l'enseigne "LA CREPERIE", et a délivré à M. José MEDA DIONIZIO l'autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le restaurant précité.
- Lors de sa séance du 9 mai 2022, le Conseil municipal a accordé l'autorisation d'exploiter pour l'ouverture d'un club cigare privé dénommé "THEATRE DES VOLUTES" et a délivré à M. Fabrice PRALONG l'autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, ce club cigare privé.
- Lors de sa séance du 16 mai 2022, le Conseil municipal a adjugé le mandat pour le CFC 904, mobilier de bureau, dans le cadre de la restructuration des bâtiments du Home "Les Tilleuls", à l'entreprise MEUBLES PESSE SA.
- Lors de sa séance du 16 mai 2022, le Conseil municipal a décidé d'adjuger le montant pour l'étude du projet, l'appel d'offres et la réalisation (phases SIA 4.31, 4.41, 4.51 et 4.53) de la toiture du Bâtiment Administratif à la société TECH-TOIT Sàrl.

- Lors de sa séance du 16 mai 2022, le Conseil municipal a adjugé le mandat relatif à l'installation d'une ligne 16.5 kV Castalie-Satom à la société NEXANS.
- Lors de sa séance du 16 mai 2022, le Conseil municipal s'est déclaré favorable à la signature du mandat de prestations "Etat du Valais - Ville de Monthey" avalisée par le chef du Département cantonal de la formation et de la sécurité, M. Frédéric FAVRE, ainsi qu'au cahier des charges qui en découle, pour la période 2022 à 2023.
- Lors de sa séance du 23 mai 2022, le Conseil municipal a adjugé, pour le projet de bâtiment scolaire "Mabillon V", l'élaboration du concept de protection incendie AEAI au bureau IGNIS SALUTEM SA.
- Lors de sa séance du 23 mai 2022, le Conseil municipal a validé le projet consistant à développer la zone de sports et loisirs au Verney. Il a relevé que ce projet devrait constituer une plus-value pour la Ville, que ce soit en termes de sport en libre accès, de mobilité et d'espace vert.
- Lors de sa séance du 23 mai 2022, le Conseil municipal a décidé de réaliser un Plan Directeur Réseau Électrique (PRDE) et a adjugé ces travaux à la société Lami SA.
- Lors de sa séance du 23 mai 2022, le Conseil municipal a décidé de procéder à l'achat d'un transformateur pour la station électrique MT/BT "Culau" et a adjugé cette acquisition à la société Rauscher & Stoecklin.
- Lors de sa séance du 23 mai 2022, le Conseil municipal a décidé d'acquérir une nouvelle solution applicative pour le journal de poste de la "Police municipale" auprès de XPLAIN AG.
- Lors de sa séance du 23 mai 2022, le Conseil municipal s'est déterminé dans le cadre de la consultation cantonale sur l'avant-projet de modification de la loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage (LIPDA).
- Lors de sa séance du 30 mai 2022 et dans le cadre de l'agrandissement du Home "Les Tilleuls", le Conseil municipal a adjugé les travaux suivants :
  - la réfection de la façade Est du "Bâtiment 2000" à l'entreprise COLOMBARA SA;
  - l'installation d'échafaudages à l'entreprise ROTH ECHAFAUDAGES SA;
  - le remplacement des vannes de radiateurs dans le "Bâtiment 3000" à l'entreprise BUGNA TECHNICAL SA.
- Lors de sa séance du 30 mai 2022, le Conseil municipal a décidé d'entreprendre les travaux nécessaires à la réfection du carrefour entre la rue Pierre Guillot et la rue de la Tour. Il a adjugé ces travaux à l'entreprise Raymond RITHNER SA et les travaux de suivi du chantier au bureau d'Ingénieurs nco-ing SA.
- Lors de sa séance du 30 mai 2022, le Conseil municipal a adjugé les travaux de réfection de la route de Condémine Ouest à l'entreprise ROUTES ET REVETEMENTS SA.
- Lors de sa séance du 30 mai 2022, le Conseil municipal a approuvé l'achat des appareils respiratoires dans le cadre du concept régional de formation du corps de sapeurs-pompier.

- Lors de sa séance du 30 mai 2022, le Conseil municipal a adjugé le mandat des grands nettoyages d'été des écoles, des crèches et des garderies ainsi que du bâtiment "Soluna" à la société VEBEGO SA.

Etabli et publié le 24 juin 2022